

**RENCONTRES NATIONALES  
DES ACTEURS  
DE L'INFORMATION-DOCUMENTATION EN EEDD :  
PRE-PROJET**

Ce document est le fruit du travail du réseau LIEN. Il a été élaboré conjointement par :

- ATEN
- Centre National de Pomologie (ville d'Alès)
- CODES 30
- PNR de la Narbonnaise en Méditerranée
- PNR du Haut-Languedoc
- CDDP de l'Hérault
- CDDP du Gard
- CANOPE
- GRAINE LR
- MNE-RENE 30
- SupAgro Florac

coordonné par le GRAINE LR.

# Préambule

## L'Education à l'Environnement vers un développement durable : priorité nationale

Parce que l'EEDD représente aujourd'hui un enjeu fondamental, qu'il s'agisse de préservation de la biodiversité, de transition écologique, de santé-environnement, etc., elle est devenue une préoccupation nationale et touche dorénavant l'ensemble de la société politique et civile, tout au long de la vie.

### Quelques textes fondateurs...

#### Dans l'Education Nationale

L'EEDD est inscrite dans les textes réglementaires et circulaires qui régissent les programmes scolaires des premiers cycles jusqu'au lycée avec la troisième phase de généralisation (circ n° 2011-186 du 24-10-2011 MEN - DGESCO EDD). Celle-ci "prolonge la pleine prise en compte des questions se rapportant au développement durable dans les programmes d'enseignement, déploie des démarches globales dans les établissements et les écoles, formation des enseignants et des personnels impliqués dans cette éducation".

#### Dans l'Enseignement agricole

Une circulaire ([DGER/SDRIDCI/C2007-2015 du 12 septembre 2007](#)) présente les enjeux et donne les orientations des actions pour l'Education en vue du Développement Durable (EDD) dans l'enseignement technique et supérieur, public et privé, relevant du ministère en charge de l'Agriculture. Elle affirme la nécessité d'une cohérence globale entre la formation, l'éducation et la gestion des établissements d'enseignement, en partenariat avec les professionnels et les acteurs territoriaux et en lien avec les autres missions de l'enseignement agricole. Elle propose une démarche collective d'éducation, "par l'exemple et dans l'action", pour les apprenants, les personnels de l'enseignement agricole et leurs partenaires.

#### Lors de la deuxième Conférence environnementale

Organisée par le Ministère en charge de l'Ecologie et du Développement Durable, la table ronde EEDD côtoyait les cinq autres chantiers ouverts, au même titre que l'économie circulaire.

#### Du Conseil économique social et environnemental à la Commission Développement durable de l'Assemblée nationale

Messieurs Allain Bougrain-Dubourg et Antoine Dulin, rapporteurs du CESE ont été auditionnés ce mois de mai 2014. Ils ont ainsi porté les préconisations adoptées en novembre 2013 par le Conseil dans cet avis : " L'éducation à l'environnement et au développement durable tout au long de la vie, pour la transition écologique". En répondant aux questions des députés, Mr Bougrain-Dubourg a mis l'accent sur la formation à l'EEDD qui doit s'articuler avec la vie des entreprises dans une vision d'ensemble.

#### Dans le projet de loi biodiversité

Examiné cet été au Parlement, le projet cite à plusieurs reprises l'éducation au développement durable, notamment dans ses motivations.

### L'EEDD, priorité nationale

On l'a vu, les textes réglementaires, cadres nationaux et Stratégies nationales du développement durable et pour la biodiversité, formulent de grandes ambitions politiques pour la société civile, le monde associatif, l'éducation nationale et les gestionnaires d'espaces naturels.

Les Centres de ressources, d'information et de documentation ont un rôle tout particulier à jouer dans la démarche de sensibilisation et de diffusion des connaissances portée par l'EEDD.

C'est dans ce contexte que nous, professionnels de l'information et de la documentation, souhaitons que tous les acteurs des centres de ressources se mobilisent et se rassemblent pour prendre leur part aux débats et travaux.

En organisant des rencontres nationales :

- nous renforcerons et élargirons nos réseaux pour donner plus de poids à notre démarche d'EEDD,
- nous favoriserons le développement de nos compétences et confirmerons notre professionnalisme par l'échange de pratiques, d'expériences et de connaissances.

## I / ETAT DES LIEUX DE L'INFORMATION-DOCUMENTATION EN EEDD

---

### I.1 L'INFORMATION EN EEDD

---

A l'heure où le numérique est partout et fait partie intégrante de nos activités professionnelles et personnelles, l'information produite est démultipliée. L'invention du néologisme « infobésité » est révélateur des pratiques du web 2.0 qui fait de chaque internaute un potentiel producteur d'information, information démultipliée, diffusée à grand échelle et de façon immédiate.

Les impacts du numérique sur la fonction et le métier des professionnels de l'information-documentation sont conséquents puisque, au cours de ces 20 dernières années, ces professionnels ont dû s'adapter en adoptant de nouveaux outils et de nouvelles pratiques professionnelles.

Le documentaliste aujourd'hui se trouve face à une certaine dualité, qui est presque un paradoxe.

- D'un côté, il est confronté à l'utilisateur-internaute qui pense maîtriser la recherche sur internet et estime être en mesure d'avoir à sa disposition sur le web, toute l'information dont il a besoin, et bien plus encore. Pour celui-ci, la raison d'être du documentaliste comme médiateur de mise à disposition de l'information et d'aide à la recherche pour répondre à un besoin informationnel est remise en question.

- De l'autre, les professionnels de l'information constatent une démultiplication de documents, de sites spécialisés, d'outils pédagogiques, de revues, etc., qu'il est de plus en plus difficile de connaître, d'organiser, et de mettre à disposition des usagers demandeurs.

Il existe une vraie complexité pour en extraire l'information réellement pertinente pour les professionnels et les citoyens.

En éducation à l'environnement, les animateurs de terrain déployant des actions pédagogiques et de sensibilisation ont généralement besoin de s'appuyer sur une documentation en amont qui peut les aider à élargir leurs connaissances et leur donner des clés pour concevoir un projet éducatif, un dispositif pédagogique ou un support d'actions. Ils sont généralement en demande d'outils pédagogiques.

Afin de répondre à cette demande, des structures très variées mais ayant en commun des projets d'éducation ou de sensibilisation à l'environnement ont mis en place des Centres de ressources spécialisés en éducation à l'environnement, ou dans lesquels l'EEDD tient une place certaine.

### I.2 LES CENTRES DE RESSOURCES EN EEDD

---

Pour la majorité, ce sont de petites structures, souvent associatives, disposant de moyens limités. Du fait de leur petite taille, ces centres d'information et de documentation ne comptent pour la plupart qu'un seul salarié, ce qui crée un certain "isolement" professionnel.

La personne en charge du centre de documentation n'est pas toujours formée au métier de la gestion de l'information et de la documentation. Elle peut aussi être amenée à occuper plusieurs fonctions (documentation et communication, documentation et secrétariat...), ce qui impacte sa professionnalisation.

### **I.3 LES PUBLICS DES CENTRES DE RESSOURCES EN EEDD**

---

Les publics des centres de ressources en EEDD sont, dans leur grande majorité, des éducateurs à l'environnement (animateurs, formateurs, enseignants, gestionnaires d'espaces naturels), des étudiants ou des stagiaires (futurs éducateurs à l'environnement).

### **I.4 LA NECESSITE D'ETRE EN RESEAU**

---

Les professionnels de l'éducation à l'environnement ont, depuis plusieurs années, la possibilité de se rencontrer lors de journées d'échanges régionales ou nationales qui leur permettent de partager et d'apporter des réponses aux problématiques qu'ils rencontrent, mais aussi de faire émerger des projets et actions collectives.

Ces événements concernent plus spécifiquement les animateurs.

Dans le cadre des Assises nationales de l'EEDD qui se sont tenues en 2013 en Rhône-Alpes a été organisé, pour la première fois, un atelier sur des questions de l'information-documentation.

Ces temps d'échanges formels et informels, ainsi que notre expérience quotidienne lors de l'exercice de notre profession, ont mis en évidence le fait qu'il existe des besoins et des questionnements communs à l'ensemble des professionnels de l'information-documentation (Info-Doc) en EEDD.

## **II / POURQUOI DES RENCONTRES POUR LES PROFESSIONNELS DE L'INFO-DOC EN EEDD ?**

---

### **II.1 POUR SE CONNAITRE**

---

La sphère des structures et des acteurs de l'info-doc en EEDD est large et variée. Du fait d'un certain isolement auquel les professionnels peuvent être confrontés, mais aussi du fait de leur nombre, il est difficile d'avoir une visibilité sur l'ensemble d'entre eux et sur les projets qu'ils mènent.

En outre, il est très compliqué à l'heure actuelle de se faire une idée sur l'existant en matière de Centre de ressources ou d'acteurs de l'information-documentation œuvrant en EEDD puisqu'il n'existe pas d'annuaire ou de recensement officiel à l'échelle nationale de l'ensemble des GRAINES, CPIEs, Parcs, Maisons de la Nature, de l'Environnement, de la Consommation, IREPS, CODES, CAUE, CDDP, établissements scolaires de l'Education Nationale et établissements scolaires agricoles,...

Cela permettrait à des personnes en charge de centre de ressources/de documentation/ou d'information, de tous bords et appartenant à des structures extrêmement variées, de se rencontrer et de se connaître, de partager des expériences et des outils.

### **II.2 POUR ECHANGER DE L'INFORMATION**

---

#### **→ Pour s'aider lors de recherches infructueuses**

Le professionnel de l'information-documentation est un médiateur, c'est la personne qui a pour charge de faire le lien entre la multitude de documents/ressources/informations et l'utilisateur pour répondre au besoin informationnel de celui-ci.

Répondre à des recherches (documentaires ou informationnelles) fait partie de ses tâches quotidiennes.

Lorsqu'une requête est trop large, ou au contraire trop pointue, il arrive que le gestionnaire de l'information se trouve face à une requête infructueuse.

Ces Rencontres seraient l'occasion de rencontrer de nouveaux acteurs de l'information-documentation et de pouvoir se tourner vers ce cercle de professionnels afin d'y trouver un appui et de pouvoir échanger de l'information.

L'appui lors de requêtes infructueuses existe déjà à travers des listes de diffusion (par exemple, la liste « Communication » du réseau National Ecole et Nature), mais cela reste plutôt informel, en fonction de la bonne volonté de chacun. Il s'agit souvent d'échanges entre personnes qui se connaissent déjà ou ont un lien via un réseau d'acteurs ou de connaissances.

Le potentiel de ces Rencontres est ici important puisque la force du gestionnaire de l'information-documentation réside aussi dans les connaissances dont il dispose en terme de réseaux et de personnes ressources. Les apports de professionnels traitant des mêmes thématiques mais sous une entrée ou une vision différente peut délivrer un véritable soutien et une plus-value qualitative intéressante dans la recherche d'information.

De même, en termes d'échanges d'informations, les centres de ressources des structures les plus petites n'ont pas nécessairement une offre documentaire très large et il arrive qu'ils s'appuient sur d'autres structures ou professionnels pour connaître les ressources à acquérir sur un thème donné ou celles vers lesquelles rediriger les usagers. Pour eux aussi, l'organisation de rencontres entre professionnels aurait un rôle de facilitateur du travail.

#### → **Pour réaliser ensemble de la veille documentaire**

Un petit nombre de professionnels de l'information et de la documentation effectuent, dans le cadre de la gestion de leur centre de ressources, une veille documentaire ou informative. D'autres en revanche, souhaiteraient le faire mais ne sont pas en mesure de mettre en place une démarche de veille, par manque de temps.

Même organisée, une veille documentaire peut prendre en effet beaucoup de temps si l'on veut qu'elle soit approfondie et actualisée.

Les usagers attendent du professionnel de l'information qu'il connaisse les nouveautés documentaires et les actualités propres à son domaine de compétences, d'autant plus dans un monde où, nous l'évoquions précédemment, l'information est surabondante.

Constituer un groupe d'acteurs effectuant de la veille partagée pourrait réduire le temps alloué à cette tâche et l'apport informationnel serait extrêmement profitable à l'ensemble des personnes concernées.

### **II.3 POUR MUTUALISER CERTAINES TACHES**

---

#### → **Dépouillement partagé de revues**

Le dépouillement des revues, travail indispensable pour aller au cœur même de l'information, est un travail long. Un dépouillement partagé permet de gagner en temps et en qualité de travail afin de répondre mieux aux usagers.

#### → **Réalisation partagée de bibliographies**

Le professionnel de la documentation est fréquemment amené à constituer des bibliographies thématiques, que ce soit pour répondre à un besoin informationnel ou pour venir en appui à un événement.

La réalisation d'un tel produit peut prendre jusqu'à plusieurs dizaines d'heures, un temps considérable au vu de toutes les tâches qui constituent le quotidien de la gestion documentaire.

Les besoins bibliographiques portent souvent sur les mêmes thématiques. La création d'une plateforme ou d'une base de données dédiée à la mutualisation de ces outils documentaires serait profitable à l'ensemble de la communauté des acteurs de l'information-documentation en éducation à l'environnement.

Et pourquoi ne pas pousser la collaboration entre acteurs encore plus loin en constituant des petits groupes de travail pour co-réaliser les bibliographies ?

C'est tout cela que pourraient permettre des événements favorisant la rencontre des différents acteurs de ce domaine de compétences.

## **II.4 CREER, A TERME, UN RESEAU DOCUMENTAIRE NATIONAL**

---

Ces Rencontres ont pour objectif de se poser comme la pierre angulaire de la structuration au niveau national d'un réseau des professionnels de l'information-documentation en EEDD.

Toutes les pratiques collaboratives et les activités de mutualisation citées précédemment nécessiteront, pour être structurées et formalisées dans la durée et les pratiques de chacun, de disposer d'un support de mise en œuvre.

Un espace de mutualisation, une plateforme de stockage collaboratif, pourra être préféré aux échanges plus ou moins formels qui se font actuellement par mail.

Ainsi, à terme, l'issue de ces temps de rencontres et de mutualisation pourrait conduire à la création d'un portail documentaire national.

## **II.5 POUR ENVISAGER DES CO-FORMATIONS**

---

Ces Rencontres pourraient être une première étape pour recenser d'éventuels besoins en terme de co-formation.

Très utiles, voire nécessaires pour les personnes non formées qui ont dû prendre en main un centre de documentation, mais aussi pour les professionnels chevronnés qui restent friands de ces temps de partage d'expériences étant donné le large éventail de pratiques et d'outils de gestion documentaire disponibles actuellement. Des sollicitations de partage d'expériences émanent aussi fréquemment de structures ou de personnes souhaitant une aide ou des conseils pour la création d'un centre de ressources, pour l'élaboration d'un plan de classement du fonds documentaire, voire même pour la gestion d'un centre de ressources.

## **III / L'EXPERIENCE DU RESEAU LIEN**

---

### **III.1 LES OBJECTIFS DU RESEAU LIEN**

---

Le réseau LIEN (réseau des centres de ressources en EEDD en Languedoc-Roussillon) rassemble quinze structures (associations, parcs, établissements publics) travaillant dans le champ de l'éducation à l'environnement et disposant d'un centre de ressources.

Ce réseau, animé par le GRAINE LR, échange et mutualise de l'information depuis plusieurs années. Il a mis en place différents outils collaboratifs qui témoignent d'un besoin et d'une envie de mutualisation. Il se réunit 3 à 4 fois par an.

### **III.2 LES ACTIONS DU RESEAU**

---

- Mise en ligne d'un annuaire de présentation des centres de ressources en éducation à l'environnement en Languedoc-Roussillon
- Réalisation d'un thesaurus Education à l'environnement « Thes'Envir » afin d'aider à la recherche d'informations à travers les documents indexés dans les bases de données documentaires. Ce thesaurus a connu un réel succès : il est utilisé par 37 structures en France : des associations, des parcs, des établissements publics en ont fait l'acquisition.
- Création d'un portail documentaire régional sur l'EEDD et d'une base de données en ligne commune à 3 structures du réseau.
- Mise en ligne d'une base de données d'expositions itinérantes sur le thème de l'environnement.

- Sessions de co-formation sur les outils et pratiques : outils de veille et de curation, utilisation des réseaux sociaux, outils de travail collaboratif...
- Co-réalisation de bibliographies thématiques.

### III.3 ELEMENTS DE CONTEXTE FAVORISANT LA REFLEXION

---

Dans ce groupe de travail, deux professionnels de l'information-documentation (GRAINE LR et SupAgro Florac) ont participé aux Assises nationales de l'EEDD en 2013, à l'atelier Information-Documentation.

Lors de cet atelier, est ressorti des acteurs présents le besoin de se rencontrer pour faire ensemble.

Par ailleurs, plusieurs structures du réseau (ATEN, SupAgro Florac, MNE, GRAINE) ont une expérience en terme d'organisation d'événements participatifs :

- Le service Ressources et Dynamiques Collaboratives de SupAgro Florac (Institut d'éducation à l'agro-environnement)
  - fait partie de [Renadoc](#), le réseau documentaire de l'enseignement agricole qui s'occupe entre autres du dépouillement partagé de revues.
  - travaille sur la thématique des réseaux collaboratifs (outil/méthodes/usages)
  - Le service Educations et Pédagogies coordonne et accueille une licence professionnelle coordinateur de projets en EEDD.
  - L'Institut de Florac a organisé depuis 2007 5 [colloques participatifs](#) sur la biodiversité, le lien éducation, l'EEDD et les savoirs agro-écologiques.
- L'ATEN (Atelier Technique des Espaces Naturels) organise chaque année avec une ou deux structures membres, le forum des gestionnaires des espaces naturels, qui rassemble entre 100 et 250 personnes de toute la France, un forum professionnel qui s'adresse aux informaticiens, sigistes, géomaticiens, et des journées d'échanges techniques thématiques.
- Les réseaux EEDD organisent régulièrement des Assises de l'éducation à l'environnement ; les dernières Assises régionale et départementales 2012-2013 ont rassemblé près de 1000 personnes !

## IV / PUBLICS VISES

---

### IV.1 CŒUR DE CIBLE

---

La ou les personnes en charge de l'information-documentation dans les structures en lien avec l'éducation à l'environnement :

- Réseaux GRAINEs, CPIEs, CAUEs, Les Maisons de la Nature, Maisons de l'Environnement, Maisons de la Consommation, les IREPS et CODES, Offices nationaux (ONEMA, ONCFS), Parcs nationaux, Parcs naturels Régionaux, Réserves naturelles, établissements publics (ATEN, ...), organismes d'Etat (DREALs, DRAAFs, ADEMEs, Agences de l'Eau, ...), les CDI des établissements scolaires de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole, le centre de documentation de l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education - ex. IUFM) de Montpellier.

### IV.2 LES RESEAUX DOCUMENTAIRES

---

- ADBS,
- ABES,
- ABF,
- RENADOC...



### IV.3 LES FORMATIONS EN INFORMATION-DOCUMENTATION

---

Enseignants et étudiants de formations en info-doc :

- Master Info-Doc de l'Université Paul Valéry Montpellier 3 (localisé à Béziers)
- Master Info-Doc de l'Université Lyon 3
- Master Info-Doc de l'Université de Montauban
- DUT Gestion de l'information et du document dans les organisations (GIDO) de l'Université Paul Sabatier - Toulouse 3, etc.

## V / THEMES D'INTERVENTION POSSIBLES

---

Nombreux sont les thèmes qui pourraient être abordés dans des Rencontres nationales d'acteurs de l'information et de la documentation en EEDD.

Après de nombreuses réflexions menées au cœur du réseau LIEN sur les pratiques, besoins, et problématiques communes à une majorité des acteurs, trois thèmes d'interventions semblent émerger en priorité.

### V.1 LE METIER DE DOCUMENTALISTE

---

Le métier de documentaliste est aujourd'hui mis en question tant de la part des usagers que des structures, des professionnels que des non professionnels.

La diversité de l'intitulé et des fonctions (documentaliste, gestionnaire de l'information-documentation, archiviste, chargé des ressources documentaires, agent de bibliothèque, etc.) démontre les variations et les mutations qui touchent ce métier, et notamment des évolutions consécutives à l'avènement du numérique et du web 2.0 et des flux d'information continus. Car le documentaliste est, et reste aujourd'hui, l'expert dans le domaine de la veille, recherche, sélection, organisation et diffusion de l'information pertinente.

Les problématiques communes à l'ensemble des gestionnaires de lieux ressources sont de l'ordre du « marketing » et de la valorisation des Centres de ressources/de documentation/d'information : Comment faire correspondre l'offre d'information aux attentes des publics ? Comment valoriser un fonds documentaire ? Comment informer sur l'offre documentaire existante ? Comment gérer la problématique de l'accès à l'information en milieu rural ?

### V.2 LES DROITS D'AUTEURS

---

Les droits d'auteurs font référence à des notions juridiques complexes impliquant le droit spécifique à l'information qui, aujourd'hui encore, ne relève pas d'une science exacte (multiplicité des définitions, des applications et des usages) et reste évolutif du fait de la « jeunesse » de cette notion.

Droit d'auteur, droit relatif aux bases de données, droit de reproduction, droit de citation, les licences Creative Commons, les droits d'exploitation des ressources en formation/en animation/en classe, etc. sont des questions que se posent fréquemment les professionnels de l'information ou des connaissances qu'ils souhaitent consolider.

Il apparaît capital d'apporter des éclaircissements et des rappels concernant ces notions, d'autant plus que beaucoup de professionnels travaillent dans la méconnaissance des procédés d'application du droit relatif à l'information et aux droits d'auteurs.

### V.3 LA NUMERISATION

---

La numérisation est une pratique assez récente quoique maintenant très répandue dans les centres de ressources en EEDD.

Son usage pose de nombreuses questions techniques, notamment en terme de stockage et de pérennité de ces supports dématérialisés, mais aussi en amont en terme de traitement documentaire et des logiciels à utiliser. La question des conséquences de la numérisation, les notions de sécurité, d'accès et de partage sont également au cœur des interrogations.

### V.4 UN ESPACE D'EXPOSITION DE DOCUMENTS

---

En parallèle, on peut également envisager des temps dédiés à des présentations de documents et outils relevant de l'EEDD.

## VI / INTERVENANTS PRESENTIS

---

- Voir dans le vivier des formateurs ADBS (Association des Documentalistes et Bibliothécaires Spécialisés)
- Adeline (Pole Documentation)
- Françoise Armand (documentaliste de l'École des Mines d'Alès)
- EchosDoc
- ...

## VII / DUREE DES RENCONTRES

---

Comme indiqué précédemment, les thèmes d'information, de discussion, de débats sont nombreux. Il semble que ces Rencontres devraient se tenir sur deux jours.

## VIII / NOMBRE DE PARTICIPANTS PRESENTIS

---

Version basse : 100 personnes

Version haute : 150 personnes

## IX / LIEU DES RENCONTRES

---

Deux lieux sont possibles :

- à Montpellier : locaux à trouver.
- à SupAgro Florac.

## X / PRE-BUDGET

---

Document joint.